



Ne pas diffuser

**Ce document doit encore faire l'objet
d'une décision du Conseil communal
le 30 janvier 2020**

RAPPORT N° 32/2019 AU CONSEIL COMMUNAL

**Prise en considération du postulat
« Pour un centre de jeunes à Vevey »**

**RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER LA PRISE EN
CONSIDÉRATION DU POSTULAT DE MADAME ANNE-FRANCINE SIMONIN
« POUR UN CENTRE DE JEUNES À VEVEY »**

La commission s'est réunie le 14 janvier 2020, de 18h30 à 19h30.

Elle était composée de Mesdames Anne-Francine Simonin (VL) et Sophie Métraux (Vert.e.s) présidente-rapportrice, ainsi que de Messieurs Eric Bays (UDC), Tiago Branquino (DA), Nuno Domingos Aeby (PDC), Henok Gyger (PS) (en remplacement de Mme Muriel Higy-Schmidt, excusée) et Vincent Imhof (PLR)

Monsieur Etienne Rivier représentait la Municipalité. Il était accompagné par Madame Manon Fawer (cheffe de service de la Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports - DJEFS) et Monsieur Marco Pavarini (responsable du secteur jeunesse).

I. Commentaire de la postulante

Le postulat demande à ce qu'un centre de jeunes soit recréé à Vevey. Il importe que les jeunes aient un endroit qu'ils puissent identifier comme étant le leur et reconnu comme tel, mais fonctionnant avec des adultes référents.

Si proposer des activités pour les jeunes à travers la Ville, tel que c'est actuellement le cas, revêt son utilité, cela ne permet toutefois pas aux jeunes de bénéficier d'un lieu de référence, d'un endroit identitaire fort, au centre de la ville. Offrir un tel lieu permettrait aux futurs citoyen-ne-s de Vevey de se sentir davantage concernés par leur ville.

II. Commentaire de la Municipalité

Un historique des centres de jeunes et des raisons de leur déclin est présenté. Après Le Gavroche, Vevey a connu l'Equinox qui malgré son implantation centrale (Grande-Place 5) a eu une fréquentation variable. La structure a périodiquement connu des difficultés (nuisances, violence, monopolisation des lieux par certains habitués au détriment d'autres, etc.). En 2011, une étude quant aux attentes et besoins des jeunes veveysan-ne-s a été lancée. L'Equinox a alors cessé de fonctionner avec un système d'accueil libre, mais a proposé des activités d'animation, avec tranches d'âge et horaires différenciés. Les jeunes souhaitaient également que les animateurs aillent plutôt à leur rencontre dans les différents quartiers de la ville. Une réorientation comportant de nouvelles activités et un travail dans les quartiers a alors été effectuée.

En 2015, l'Equinox a définitivement fermé suite à la reprise des locaux par le Vevey Hôtel & Guesthouse. Un nouveau lieu d'accueil a été ouvert dans le bâtiment de l'Aviron, à Quai Maria-Belgia 16. La participation a été fluctuante, notamment en raison de la localisation de cet espace. A noter que cette difficulté à faire venir les jeunes dans les centres n'est pas spécifique à Vevey, mais se rencontre ailleurs. En 2018, les locaux ont été affectés aux besoins de l'école primaire en raison de la rénovation du collège de la Veveysse et depuis il n'y a plus d'espace dédié uniquement aux jeunes.

Ceux-ci ne sont cependant pas dénués de lieux pour se retrouver, car divers endroits (buvettes, maisons de quartier, etc.) sont identifiés dans les différents quartiers de la ville et permettent d'accueillir des activités. L'équipe, renouvelée, du secteur jeunesse va à la rencontre des jeunes au travers d'activités, et écoute leurs besoins. Si l'équipe jeunesse n'est pas opposée à un centre de jeunes fixe, il s'avère toutefois que les jeunes ne formulent pas de demande en ce sens. Ils souhaitent plutôt des endroits de proximité dans les quartiers.

Une demande de centre pour jeunes devrait émaner des principaux intéressés, qui s'investiraient dans le projet, le porteraient, avec l'aide du secteur jeunesse. Il ne s'agit pas que la Ville propose quelque chose qui ne réponde pas à une demande.

La DJEFS souhaite développer davantage la collaboration avec les maisons de quartier. Un lieu fait éventuellement défaut à l'est de la Ville. Il serait intéressant de pouvoir ouvrir un espace intergénérationnel, aux prestations mutualisées, à l'image de la maison de quartier de Clarens Jaman 8 où cohabitent une APEMS, un lieu d'accueil pour les seniors, un centre de loisirs, des activités pour tous. La mixité des prestations et des publics fait la richesse de ces lieux, les pacifient, développent les collaborations et les compétences. La nouvelle équipe d'animateurs travaille sur le projet, des contacts sont pris, mais il n'y a actuellement pas de solution concrète.

III. Discussion générale

Pour un commissaire, sachant qu'il n'y a pas de demande de la part des jeunes pour un centre, il ne sert à rien de mettre sur pied une structure qui resterait vide.

La problématique de la fréquentation des centres, à Vevey et ailleurs, est soulignée par le responsable du secteur jeunesse qui mentionne que la fréquentation de l'Equinox était surtout le fait de jeunes du voisinage. Lors du déménagement à l'Aviron, le public du centre a eu de la peine à bouger dans le nouveau lieu. En outre, l'offre actuelle d'activités pour les jeunes (open sport, ateliers découvertes, soutien aux projets individuels ou de groupes, activités d'associations à l'instar de Tremplin, la Jouerie, etc.) diffère passablement de ce qui était proposé il y a une dizaine d'années. Les jeunes et les moins jeunes bénéficient donc de prestations diverses et de locaux de proximité. Ceci impactant vraisemblablement la fréquentation d'un centre de jeunes.

A contrario, selon les souvenirs d'un commissaire, l'Equinox était fréquenté par des jeunes de toute la ville et le lieu générait une certaine émulation. Il s'étonne également du retour des jeunes qui ne voudraient pas d'un centre. En outre, il estime qu'il importe de distinguer maison de quartier et centre de jeunes. Chaque structure remplit un rôle différent et ne s'adresse pas au même public. La maison de quartier correspond plutôt aux besoins des très jeunes et des seniors. Elle est en revanche moins adaptée pour les jeunes de la tranche d'âge 15-20 ans, pour qui un centre de jeunes est plus adéquat. La postulante appuie ces propos, soulignant le besoin, pour les adolescent·e·s, de se retrouver entre eux, en groupe.

Il est précisé à la commission que le but de l'animation n'est pas de se substituer aux clubs sportifs ou associations, ni d'aller chercher les jeunes, mais de les accompagner, les aider, entre autres lorsqu'ils se trouvent en rupture. Les instruments mis en place par la Ville de Vevey au travers de sa politique de la jeunesse sont remarquables et uniques en Suisse romande, mais ne font pas de miracles. Il faut cibler la population que l'on souhaite toucher, aller à sa rencontre et sonder ses besoins afin d'être le plus efficace possible. Les jeunes ont effectivement besoin d'espaces pour se réunir, mais ils les souhaitent dans leurs quartiers. Dès lors, ce sont les collaborations avec les maisons de quartier, les associations sur place qui sont privilégiées. La DJEFS examine chaque opportunité. Ainsi, les vestiaires sous l'esplanade de l'Eglise de Gilamont ont été mis à disposition d'associations de jeunes avec qui la Ville travaille en partenariat. Le secteur jeunesse a également sollicité le service de l'urbanisme afin d'identifier des lieux potentiels à exploiter.

A noter encore qu'un centre nécessiterait des ressources financières supplémentaires (environ CHF 300'000 de plus au budget), mentionne la cheffe de service de la DJEFS.

Plus largement, dans l'optique de mesures en faveur des jeunes, un commissaire suggère que les animateurs invitent les patrons d'entreprise pour discuter avec les jeunes en décrochage. La postulante appuie ces propos et regrette que les patrons soient frileux à venir en classe dans le cadre de l'approche du monde professionnel. Elle relève aussi les difficultés à trouver des entreprises pour accueillir les jeunes du programme LIFT¹.

L'adhésion des patrons notamment dans le cadre des mesures d'insertion professionnelle est effectivement nécessaire, souligne l'administration. Les problématiques touchant les jeunes étant diverses (famille, école, monde professionnel, etc.), l'implication de différents partenaires est

¹ Projet visant à prévenir les risques de non insertion professionnelle en fin de scolarité obligatoire. Les jeunes qui participent à LIFT se rendent dans une entreprise, quelques heures par semaine, en dehors de leur temps scolaire, afin de se familiariser au monde du travail.

essentielle. La structure de la DJEFS et de ses différents secteurs (Jeunesse, Education, Famille et Sports) permet d'ailleurs de développer des synergies et de toucher les jeunes sous leurs multiples casquettes.

Au final, alors que le postulat demande la création d'un lieu centralisé, la politique actuelle de la Ville vise à développer des activités et des lieux de rencontre décentralisés, dans les quartiers en réponse aux demandes et besoins des jeunes.

IV. Conclusion et Vote

En conclusion, par 2 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions, la commission recommande au Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

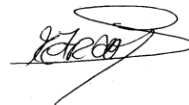
Vu le rapport de la commission chargée de rapporter sur cet objet qui a été porté à l'ordre du jour

décide

De ne pas prendre en considération le postulat de Madame Simonin intitulé « Pour un centre de jeunes à Vevey » et de classer ce texte.

Vevey, le 17.01.2020

Au nom de la commission



Sophie Métraux

Pour un centre de jeunes à Vevey

Postulat : Déposé le 17 septembre 2019

Un titre surréaliste ? Loin s'en faut ! Notre ville de 20'000 habitants, qui a été pionnière en matière de politique de la jeunesse, ne dispose plus d'un centre de jeunes permanent.

Une des premières actions, généralement menées dans ce secteur, est l'ouverture d'un centre de rencontre/d'une structure d'accueil pour les jeunes. Cette revendication des jeunes veveysannes et veveysans du début des années septante, a été satisfaite quelques années plus tard avec, et par ordre d'apparition :

- le Gavroche, à la place de l'actuel Musée suisse de l'appareil photographique (Grande Place 99)
- l'Équinoxe au rez de l'auberge de jeunesse (Grande Place 5), aujourd'hui Vevey Hôtel.
- Secteur Animation, dans le bâtiment du SIGE.
- Depuis 2018 : Plus rien !

Sur le site internet jeunesse.vevey.ch, il est toujours fait mention d'activités telles que les soupers du jeudi, alors que les locaux du quai Maria Belgia 16 ne sont plus affectés à l'animation jeunesse !

Plusieurs générations de jeunes veveysannes et veveysans gardent d'excellents souvenirs des deux premiers sites et ont eu le sentiment d'être considérés par cette mise à disposition de magnifiques locaux au centre-ville. Cette considération qui a été écornée depuis le déménagement dans le bâtiment du SIGE et n'existe plus depuis l'été 2018. Bon nombre de jeunes se sentent définitivement orphelins depuis la suppression d'un **site permanent**, sorte de balise, avec des activités destinées à un large panel de jeunes (9-20 ans) et pour lesquelles, dans certaines circonstances, les grands pouvaient coacher les plus petits.

Quand, en 2015, le centre de jeunes a finalement été relégué dans des locaux situés dans le bâtiment du SIGE et en prenant le nom « secteur animation », la considération était déjà amoindrie « les jeunes devaient quitter l'hypocentre de la ville. Depuis la dernière rentrée scolaire, il n'y a plus de centre permanent de jeunes à Vevey !

Nul doute que les efforts réalisés par la ville de Vevey en faveur de jeunes dans une phase de vie difficile ont été constants depuis ces débuts notamment par le développement de l'activité des éducateurs de rue à l'enseigne de Ginkgo. Des animations de quartier sont encore organisées dans les maisons de quartier de Bel Air, de la Villa Métisse, à la jouerie de Gilamont et aux Bosquets notamment, mais les jeunes n'ont plus un point de chute fixe qui répond

pourtant à une demande depuis une cinquantaine d'années.

Certaines catégories de jeunes, tous âges confondus, ont besoin d'un lieu de rencontre sédentarisé où ils peuvent se retrouver plutôt que d'occuper les halls des centres commerciaux. L'autre pan, le secteur « éducateur de rue » s'adresse plutôt à des jeunes en rupture tandis que les animations de quartier sont ponctuelles et ne peuvent répondre à besoin hebdomadaire.

Le clivage de ces deux pans - animation VS éducateur de rue - est néfaste pour le travail avec les jeunes. En matière de prévention, mettre à disposition un lieu pour tous les jeunes nous paraît indispensable.

Les enquêtes, menées depuis 20 ans auprès des jeunes, démontrent qu'ils sont attachés à un site fixe. En 2001, le centre Equinox a même compté jusqu'à 271 jeunes inscrits sorte de membres permanents qui faisaient « tourner la baraque » : Ils étaient consom-acteurs de leur lieux. Depuis, la fréquentation a certes baissé comme on l'observe d'ailleurs dans d'autres centres de jeunes en Suisse, mais on peut estimer tout de même qu'entre les fidèles et les ponctuels ce ne sont pas loin d'une cinquantaine de jeunes qui fréquentaient le secteur animation du quai Maria Belgia, chaque semaine, ce qui n'est pas négligeable.

Des mesures peuvent être prises pour assurer la fréquentation d'un tel centre. Il importe que tout un chacun puisse s'y sentir à l'aise en favorisant l'intégration des nouveaux-venus et en évitant que des groupes exclusifs monopolisent l'usage des locaux. Cela peut se faire notamment en proposant un large éventail d'activités susceptibles d'intéresser un large public et une régularité dans cette offre.

L'inexistence d'un lieu de rencontre a eu également pour corollaire un désintérêt pour les activités du secteur animation avec notamment l'abandon de la tenue d'un stand à la Saint-Martin qui avait permis en outre, le financement d'activités extra-muros. La participation de plus en plus faible à Ani-Mai et le manque de relève dans bon nombre d'associations veveysanne.

Le présent postulat demande en conclusion à la Municipalité qu'elle recrée un centre de loisirs permanent mis à disposition des jeunes veveysannes et veveysans encadrés par le secteur animation de la ville.

Pour le groupe Vevey Libre

Anne-Francine SIMONIN